



De Nicolas Rochon, Fondateur et CEO, RGREEN INVEST

“ L’électricité, nouvel actif stratégique : condition de la souveraineté ”

et de la compétitivité européenne

Longtemps considérée comme une simple commodité, abondante et accessible, l’électricité s’impose aujourd’hui comme un actif stratégique, au cœur des équilibres économiques, industriels et géopolitiques européens. La crise énergétique récente a agi comme un révélateur : au-delà des tensions conjoncturelles sur les prix, elle a mis en lumière une réalité plus profonde, celle d’une dépendance critique à une énergie devenue structurante pour l’ensemble de l’économie.

Car l’électricité n’est plus un sujet sectoriel. Elle est désormais un facteur déterminant de compétitivité, un levier de souveraineté et un pilier de la transition économique du continent.

Un enjeu central pour la compétitivité industrielle

Dans un contexte de réindustrialisation européenne, la question du coût et de la stabilité de l’électricité devient centrale. Les industries électro-intensives, mais aussi l’ensemble des chaînes de valeur, sont directement exposées aux variations des prix de l’énergie. Or, l’écart croissant entre les prix européens et ceux observés dans d’autres grandes régions du monde constitue un risque réel de décrochage.

Garantir une électricité compétitive, prévisible et décarbonée n’est donc plus un objectif secondaire : c’est une condition nécessaire à la relocalisation industrielle, à l’attractivité des territoires et, in fine, à la croissance économique européenne.

Sortir d'un modèle fragile

La crise a également révélé les limites du modèle européen de formation des prix de l'électricité, historiquement indexé sur le coût marginal des centrales à gaz. Ce mécanisme, conçu dans un contexte de stabilité relative, s'est avéré inadapté face à des chocs exogènes majeurs.

Les débats actuels autour de la réforme du marché de l'électricité traduisent cette prise de conscience : il est désormais indispensable de mieux valoriser les spécificités du mix énergétique européen, en particulier les capacités de production décarbonées et pilotables, tout en assurant une protection contre la volatilité excessive.

L'enjeu est clair : redonner de la visibilité aux acteurs économiques, tout en sécurisant les investissements nécessaires à long terme.

Vers un mix énergétique pragmatique

Dans ce contexte, l'opposition entre nucléaire et énergies renouvelables apparaît de plus en plus stérile. La sécurité énergétique européenne repose sur un équilibre pragmatique entre différentes sources de production, chacune répondant à des contraintes spécifiques.

Le nucléaire offre une production stable, décarbonée et pilotable, essentielle pour garantir la continuité du système. Les énergies renouvelables, quant à elles, jouent un rôle clé dans la diversification du mix et la réduction des émissions. Mais leur développement appelle des investissements massifs dans les infrastructures de réseau, de stockage et de flexibilité.

C'est donc bien l'ensemble du système électrique qu'il convient de penser de manière intégrée.

Les infrastructures au cœur de la souveraineté

Au-delà de la production, les infrastructures énergétiques, réseaux de transport et de distribution, capacités de stockage, interconnexions, constituent le socle invisible mais essentiel de la souveraineté énergétique. Leur modernisation et leur développement sont indispensables pour accompagner l'électrification croissante de l'économie, qu'il s'agisse de l'industrie, des transports ou du numérique. Ces actifs, souvent peu visibles, sont pourtant au cœur du fonctionnement de nos sociétés. Ils conditionnent la résilience des systèmes énergétiques et la capacité des États à faire face aux chocs.

Le rôle clé des capitaux privés

Face à l'ampleur des besoins d'investissement, estimés à plusieurs centaines de milliards d'euros, la mobilisation du capital privé apparaît comme un levier incontournable. Les acteurs financiers ont un rôle central à jouer pour financer des projets essentiels, structurants et inscrits dans le temps long.

En apportant des solutions de financement adaptées, en accompagnant des projets complexes et en contribuant à la structuration des marchés, ces investisseurs participent directement à la construction d'un système énergétique plus résilient et plus souverain.

Cet engagement se traduit notamment par des investissements ciblés, en particulier dans le cadre d'INFRAGREEN V, à travers le financement de NW Storm, acteur français de référence dans les solutions de flexibilité et de stockage permettant l'équilibrage en temps réel de l'offre et de la demande d'électricité sur le réseau, ainsi que de Swish, opérateur français spécialisé dans les infrastructures de recharge ultra-rapide pour les flottes de poids lourds électriques, facilitant l'électrification du transport professionnel en France.

Repenser l'électricité comme un actif stratégique

L'électricité ne peut plus être appréhendée comme une simple variable d'ajustement. Elle doit être pensée comme un actif stratégique, au même titre que les infrastructures de transport, de télécommunications ou de défense.

Ce changement de paradigme implique une vision de long terme, une coordination renforcée entre acteurs publics et privés, et une capacité à concilier objectifs économiques, environnementaux et géopolitiques.

À l'heure où l'Europe cherche à affirmer son autonomie stratégique, garantir une électricité compétitive, décarbonée et sécurisée apparaît comme l'une des conditions essentielles de sa réussite.

Nicolas Rochon

Fondateur et CEO, RGREEN INVEST

Investisseur de premier plan dans le financement des infrastructures de la transition énergétique en Europe

Disclaimer

RGREEN INVEST est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro d'enregistrement GP-15000021. Son siège social est situé au 47-51 rue de Chaillot, 75016 Paris, France.

Cette communication est destinée à l'usage exclusif de son ou ses destinataires. Ce document est fourni à titre purement informatif et n'a pas vocation à constituer la base d'un quelconque accord juridique. Il ne constitue ni une offre, ni un conseil, ni une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts ou actions émises ou à émettre par un fonds ou tout autre véhicule d'investissement.

Ce document a été préparé par RGREEN INVEST uniquement dans le but de fournir des informations à ses destinataires. Il ne peut être reproduit, transmis, diffusé ou publié, en tout ou partie, par un tiers, par quelque moyen que ce soit, sans l'accord écrit préalable de RGREEN INVEST. Aucune des données contenues dans ce document ne peut être utilisée à des fins commerciales sans le consentement exprès de RGREEN INVEST, de ses dirigeants, salariés et affiliés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée de ces données est susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires.

L'ensemble des opinions et/ou convictions exprimées dans ce document, ainsi que les analyses, points de vue, projections, prévisions et déclarations relatives à des événements futurs, reflètent l'analyse et l'interprétation de RGREEN INVEST ainsi que les informations dont elle disposait à la date de rédaction. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de ces déclarations, appréciations, projections ou prévisions, ni quant à la réalisation des objectifs évoqués.

Les exemples d'investissements présentés le sont à titre illustratif uniquement et ne sauraient être considérés comme exhaustifs ou prescriptifs.

Certaines informations contenues dans ce document proviennent de sources préparées et publiées par des tiers. Ni RGREEN INVEST ni aucune autre personne n'assument de responsabilité quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de ces informations. Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de mises à jour, révisions, vérifications ou modifications, susceptibles d'entraîner des changements significatifs. RGREEN INVEST n'a aucune obligation de mettre à jour, compléter, réviser, vérifier ou modifier ces informations, ni de fournir des documents complémentaires relatifs à RGREEN INVEST, passés, présents ou futurs.

L'investissement comporte des risques significatifs, y compris un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.